

Ville de Metz

Audit de début de mandat

Présentation du débat d'orientation budgétaire

Préambule

- ▶ La Ville de Metz a mandaté le cabinet Ernst & Young pour réaliser une analyse financière rétrospective (2001-2007) et prospective des comptes de la Commune.
- ▶ L'analyse financière porte sur le budget principal et les budgets annexes. Ce document **synthétise les conclusions** pour le débat d'orientation budgétaires.
- ▶ Lorsque nous disposions des informations, nous avons complété les analyses en intégrant les prévisions de réalisations de l'exercice 2008, les chiffres indiqués ont été déterminés en collaboration avec le service des finances de la Ville.
- ▶ Les éléments de méthodologie suivants ont été retenus :
 - ▶ Les ratios ont été calculés sur la base des dépenses et recettes réelles (hors mouvements d'ordre),
 - ▶ L'impact du tirage des lignes de trésorerie en cours d'année a été neutralisé dans les variations de la dette,
 - ▶ Les opérations de désendettement ont été neutralisées au niveau de l'amortissement du capital de la dette et des nouveaux emprunts contractés,
 - ▶ Les subventions d'investissements ont été retraitées afin de tenir compte de la modification des règles comptables de 2006.

Sommaire

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008
2. Un positionnement atypique
3. Une situation financière en péril à moyen terme
4. Proposition de scénarii prospectifs
5. Conclusion financière

Annexe : Principales notions de finances locales utilisées

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

Présentation des grands équilibres

- ▶ **En 2008, la situation financière de la commune est équilibrée, les ratios de gestion se situent à des niveaux performants, en amélioration par rapport aux exercices précédents :**
 - ▶ Épargne nette à 14%,
 - ▶ Capacité de désendettement de six mois.
 - ▶ En outre, l'exercice 2008 est exceptionnel compte tenu de la vente de **15% des parts de l'UEM**, générant une recette exceptionnelle de 45 M€. Par ailleurs, l'UEM a versé à la ville 12 M€ de dividendes en 2008.

En K€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008 retraité
<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	155 497	159 337	147 152	135 816	138 972	141 087	144 050	148 027	148 027
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	123 835	129 712	121 465	109 823	111 902	115 444	122 660	124 388	124 388
Epargne de gestion	31 662	29 625	25 686	25 993	27 070	25 643	21 390	23 639	23 639
% RRF	20%	19%	17%	19%	19%	18%	15%	16%	16%
Résultat financier	-3 159	-2 812	-3 214	-1 871	-1 550	-1 025	-847	1 527	1 527
Résultat exceptionnel	2 660	2 172	3 473	3 287	1 033	5 328	4 336	48 300	3 300
Epargne brute	28 504	26 813	22 472	24 122	25 520	24 619	20 543	73 466	25 166
% RRF	20%	18%	18%	20%	19%	21%	17%	50%	19%
Remboursement du capital	5 239	5 206	-2 552	3 807	3 444	3 606	3 561	3 704	3 704
Epargne nette	23 265	21 607	25 024	20 315	22 076	21 013	16 982	69 762	21 462
% RRF	17%	15%	19%	17%	17%	19%	15%	47%	17%
Capacité de désendettement en années	1,9	1,8	1,5	1,3	1,1	0,7	0,6	0,2	0,4
Encours de dette en K€	57 951	51 948	37 851	34 604	29 160	19 709	16 148	12 445	12 445
% RRF	37%	33%	26%	25%	21%	14%	11%	8%	8%

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

Présentation des grands équilibres

- ▶ Entre 2001 et 2008, trois périodes doivent être distinguées :
 - ▶ **2001 à 2004** : les ratios d'épargne se dégradent dans un contexte de transferts de compétences à l'agglomération. La diminution des intérêts d'emprunt et la hausse des recettes exceptionnelles (cessions de patrimoine) compensent partiellement cette dégradation.
 - ▶ **2005 – 2006** : la Ville a transféré des dépenses dynamiques à la Communauté, la dégradation est suspendue.
 - ▶ **2007 – 2008** : L'année 2007 est marquée par une très forte hausse des dépenses et une dégradation brutale des équilibres. L'année 2008 se caractériserait par une amélioration des ratios de gestion compte tenu des recettes exceptionnelles liées à l'UEM. Toutefois, les dépenses de fonctionnement augmentent plus rapidement que les recettes de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) faisant apparaître un effet ciseau qui ne peut perdurer.

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

L'impact des recettes exceptionnelles et des produits de l'UEM

- ▶ **Entre 2001 et 2008, la ville a bénéficié de recettes exceptionnelles qui expliquent la performance financière des ratios de gestion et masquent l'apparition d'un effet de ciseaux en fin de période.**

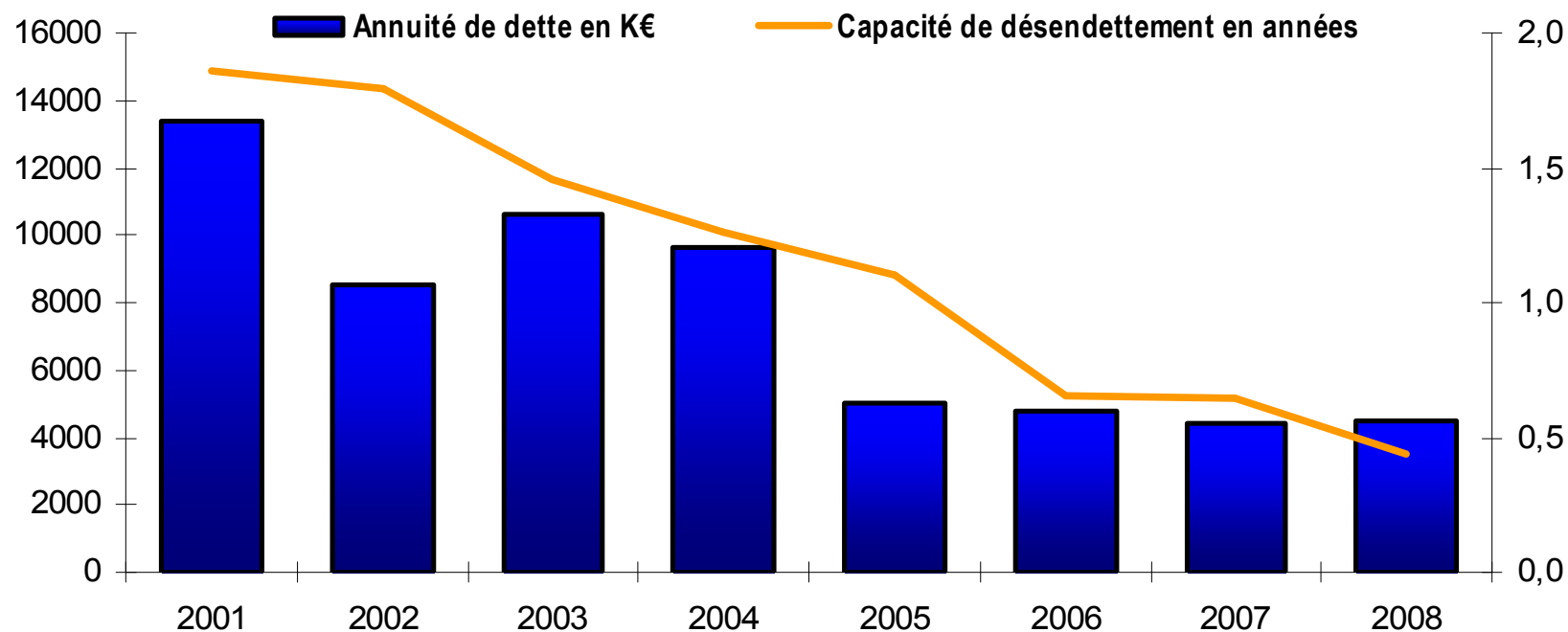
En K€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Epargne de gestion	31 662	29 625	25 686	25 993	27 070	25 643	21 390	23 639
% RRF	20%	19%	17%	19%	19%	18%	15%	16%
Résultat financier	-3 159	-2 812	-3 214	-1 871	-1 550	-1 025	-847	1 527
Résultat exceptionnel	2 660	2 172	3 473	3 287	1 033	5 328	4 336	3 300
Epargne brute	31 164	28 985	25 945	27 409	26 553	29 946	24 879	28 466

- ▶ Ces recettes exceptionnelles proviennent de :
 - ▶ Des **produits de cession du patrimoine** communal (4 M€ par an entre 2006 et 2008)
 - ▶ de recettes financières tirées de la **vente de parts de l'Usine d'Électricité de Metz**.
 - ▶ Des **redevances / dividendes** versées par l'UEM : 12 M€ en provenance de l'UEM au lieu de 8M€ (moyenne constatée sur le mandat précédent et programmé en 2009).

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

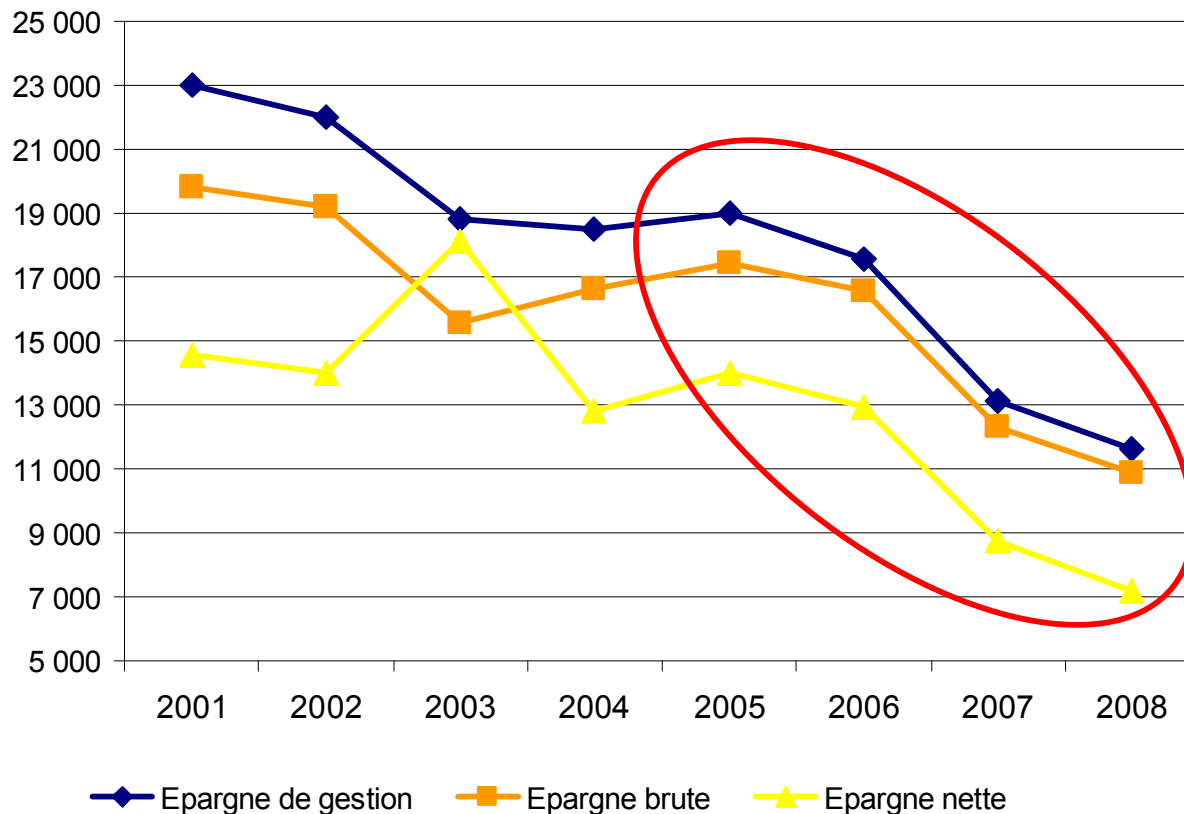
Le désendettement a généré des marges de manoeuvre

- ▶ **Entre 2001 et 2008, la Ville s'est désendettée**, le remboursement du capital de la dette est passé de 13M€ en 2001 à 4M€ en 2007 ce qui s'explique par :
 - ▶ **une diminution de l'encours de dette de 60 M€ en 2001,**
- ▶ La diminution de l'encours s'est traduit par une baisse continue de la capacité de désendettement passée de 2 ans à 6 mois.



1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008 masquent un fort effet de ciseau

Evolution des 3 épargnes sans produit exceptionnels de cessions et sans l'UEM



► **En retraitant les comptes des recettes non récurrentes et des recettes de l'UEM, on observe l'apparition d'un effet ciseau entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.**

• La neutralisation des recettes exceptionnelles et de l'UEM, permet d'identifier une dégradation forte des soldes financiers depuis 2005 :

• l'épargne nette et donc la capacité d'autofinancement diminue de 7 M€ sur la période,

• Si cette évolution se poursuit, les niveaux d'alerte seraient atteints en 2011

• Les dividendes de l'UEM constituent une ressource indispensable au maintien des équilibres financiers de la Ville.

1. Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

Les causes de dégradation

- ▶ Retraitées des recettes non récurrentes, la dégradation observée s'explique par :
 - ▶ Une diminution de 8 M€ des recettes courantes entre 2001 et 2008 en raison des transferts de compétences,
 - ▶ Une légère hausse des dépenses de fonctionnement : 0,5M€. L'impact des transferts a été absorbé par la dynamique d'évolution des charges.

- ▶ **Entre 2004 et 2008, les dépenses ont progressé de 2,5 % en moyenne contre 1,5% pour les recettes, ce qui crée un effet de ciseau.**

1 Des soldes intermédiaires de gestion sains au 31.12.2008

Les causes de dégradation

- ▶ **Les hausses de dépenses de la Ville s'expliquent en grande partie par la forte hausse des subventions au CCAS et aux associations :**
 - ▶ **Près de 7M€ de dépenses supplémentaires entre 2001 et 2008 soit près de 2,5 points de fiscalité ménages,**
 - ▶ Les subventions représentent 20% du budget en 2008 contre 14% en 2001.
 - ▶ À l'exception des années de transfert de compétences, ces dépenses évoluent systématiquement à un rythme supérieur à 5%, entre 4 et 6 points au-dessus de l'inflation,
 - ▶ Soit une hausse de 23% hors inflation sur la période (33% pour le CCAS).

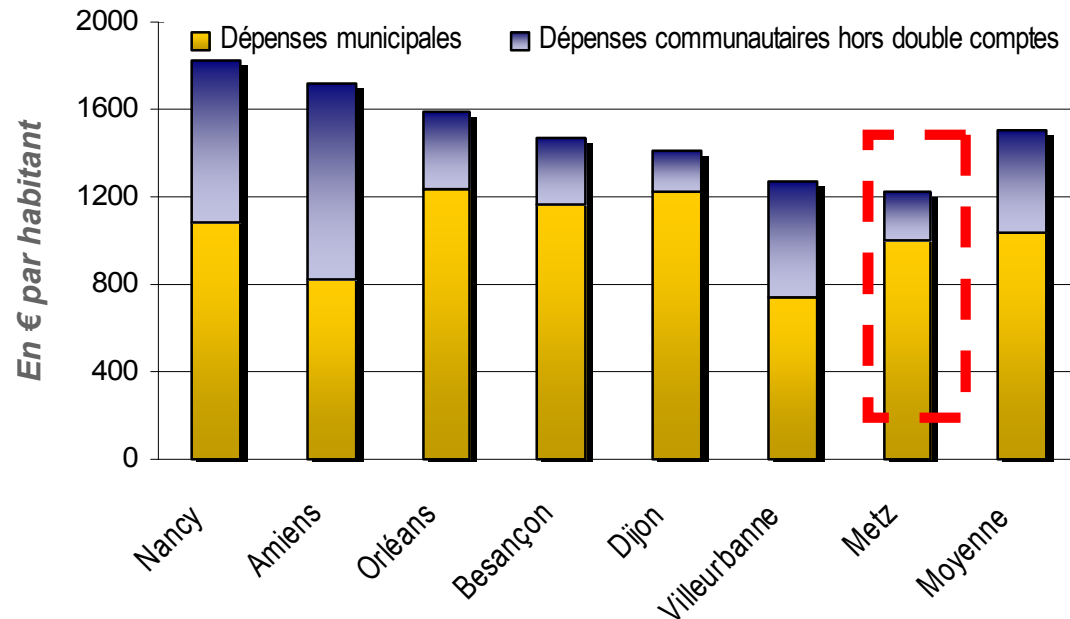
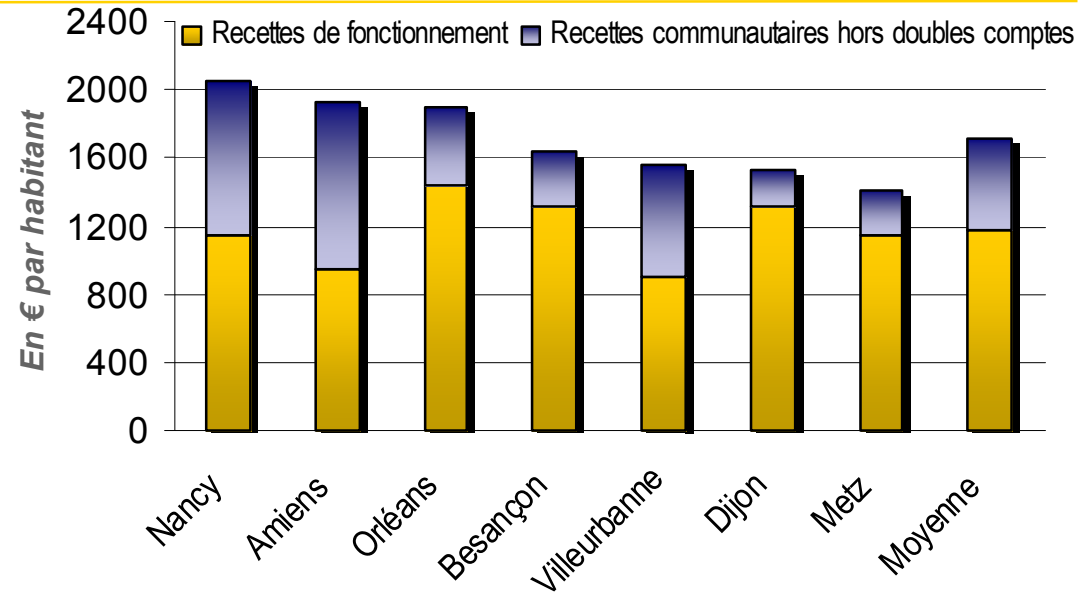
<i>En K€</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2 008	Var. 01/08
Subvention fonct CCAS de Metz	7 721	7 823	8 084	8 294	8 633	9 142	10 402	11 305	46%
Subvention fonct assoc et organismes divers	10 226	11 660	11 197	11 115	11 861	12 428	12 869	13 220	29%
Total subventions	17 947	19 483	19 282	19 409	20 493	21 570	23 271	24 525	37%
% dépenses totales de fonctionnement	14%	15%	16%	18%	18%	19%	19%	20%	
<i>En % d'évolution</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2 008	Somme
Variation / N-1		9%	-1%	1%	6%	5%	8%	5%	37%
Inflation		2%	2%	2,10%	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%	13%
Différentiel		7%	-3%	-1%	4%	3%	6%	4%	23%

2. Un positionnement atypique

2. Un positionnement atypique

Recettes de fonctionnement : données Ville + EPCI

- ▶ Le territoire de Metz se caractérise par des **ressources plus faibles** tant au niveau municipal que communautaire.
- ▶ Le niveau de ressources communes + EPCI du territoire est inférieur de 20% au montant moyen de ressources du panel.

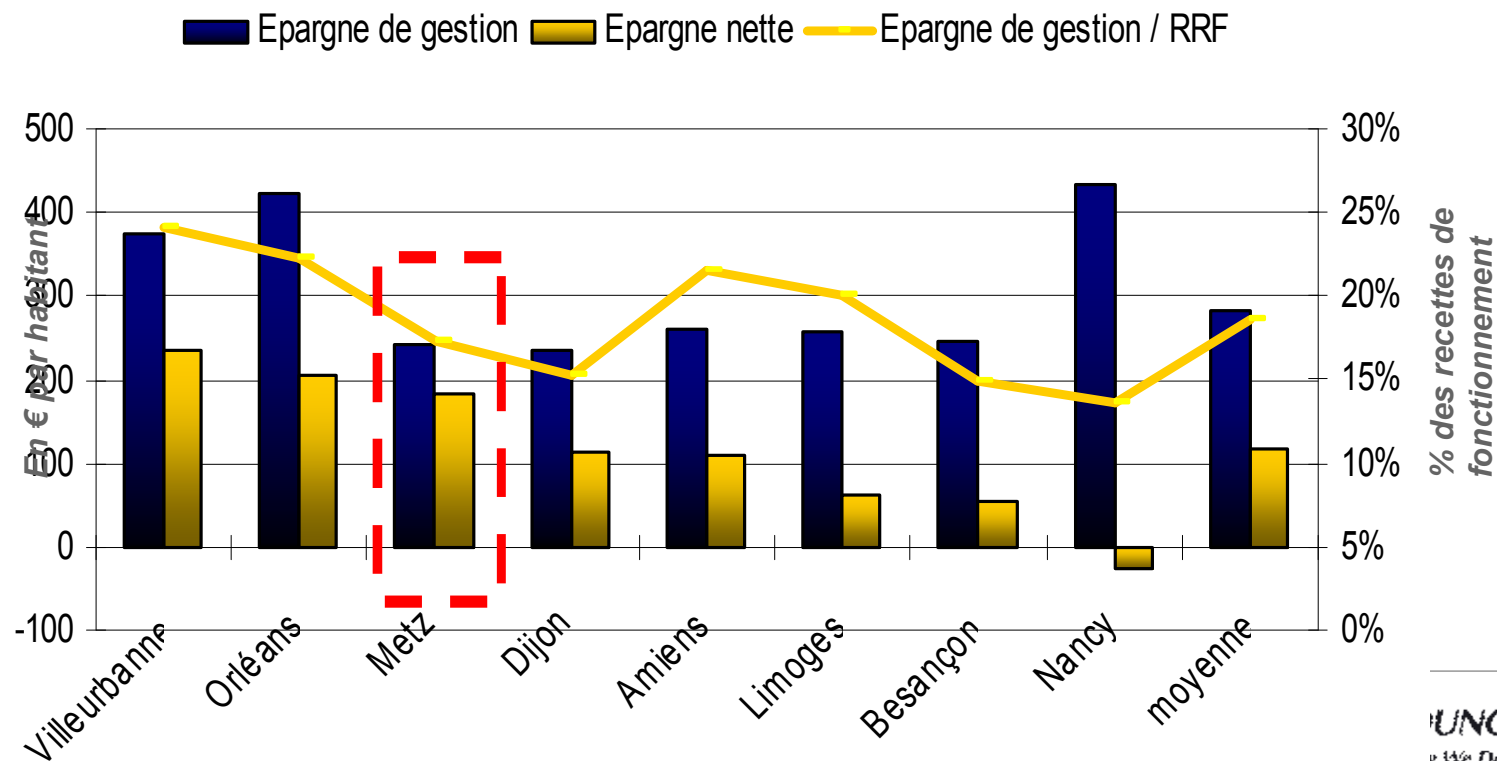


- ▶ Conséquence directe, Metz est le territoire dans lequel **les dépenses Ville-EPCI sont les plus faibles**, près de 25% inférieures à Amiens ou Orléans.
- ▶ La part des dépenses communautaires est la plus basse avec Dijon.

2. Un positionnement atypique

Capacité d'épargne et d'endettement : données Ville + EPCI

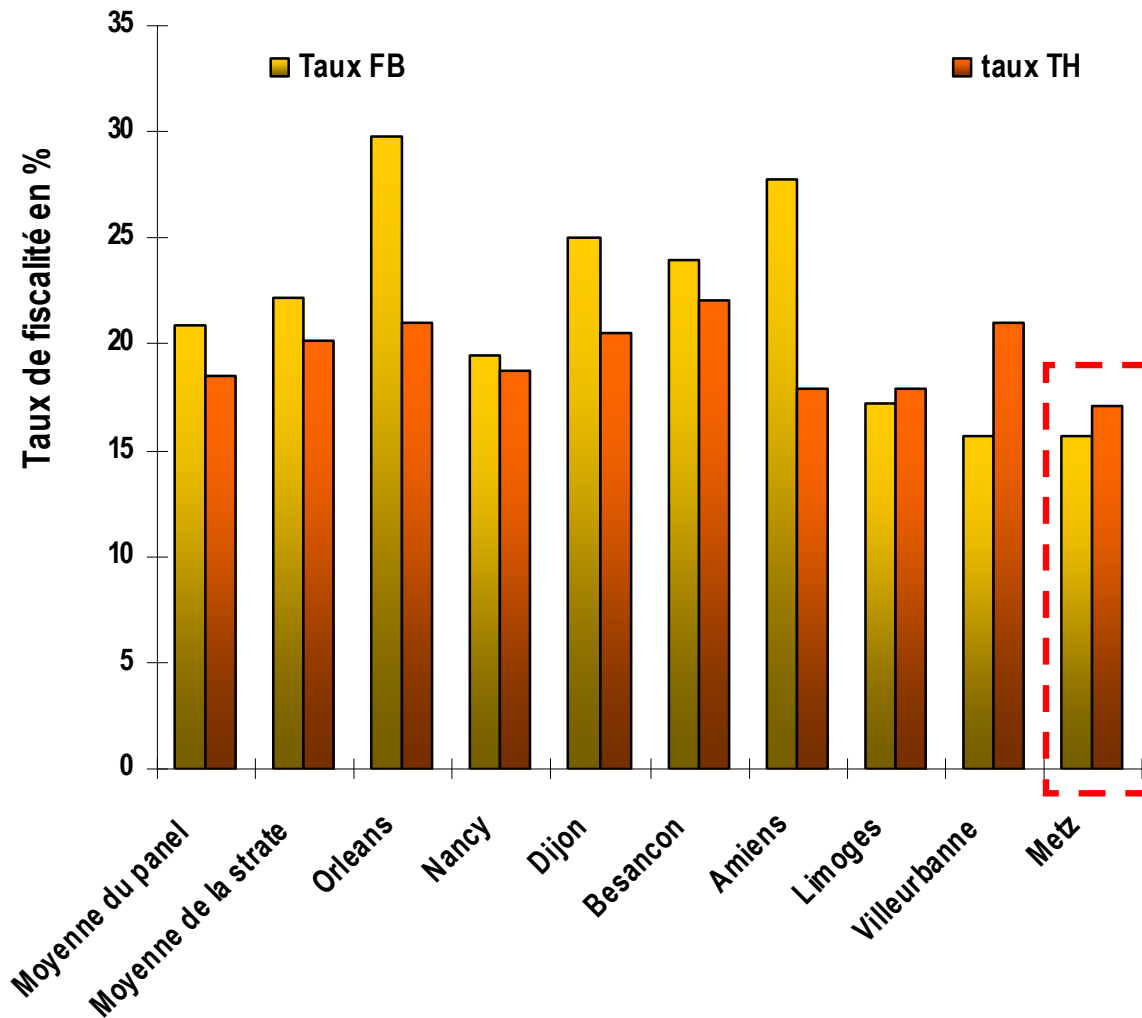
- ▶ La situation de Metz apparaît favorable :
 - ▶ L'épargne de gestion se situe à 250 euros par habitant,
 - ▶ **l'épargne nette est une des plus élevée du panel :**
 - ▶ le territoire dispose d'une capacité d'autofinancement atypique par rapport à ses ressources, le territoire le plus comparable est celui de Villeurbanne.
 - ▶ Le territoire nancéen présente un profil opposé avec une épargne de gestion élevée, et une épargne nette négative du fait du poids de la dette.



2. Un positionnement atypique

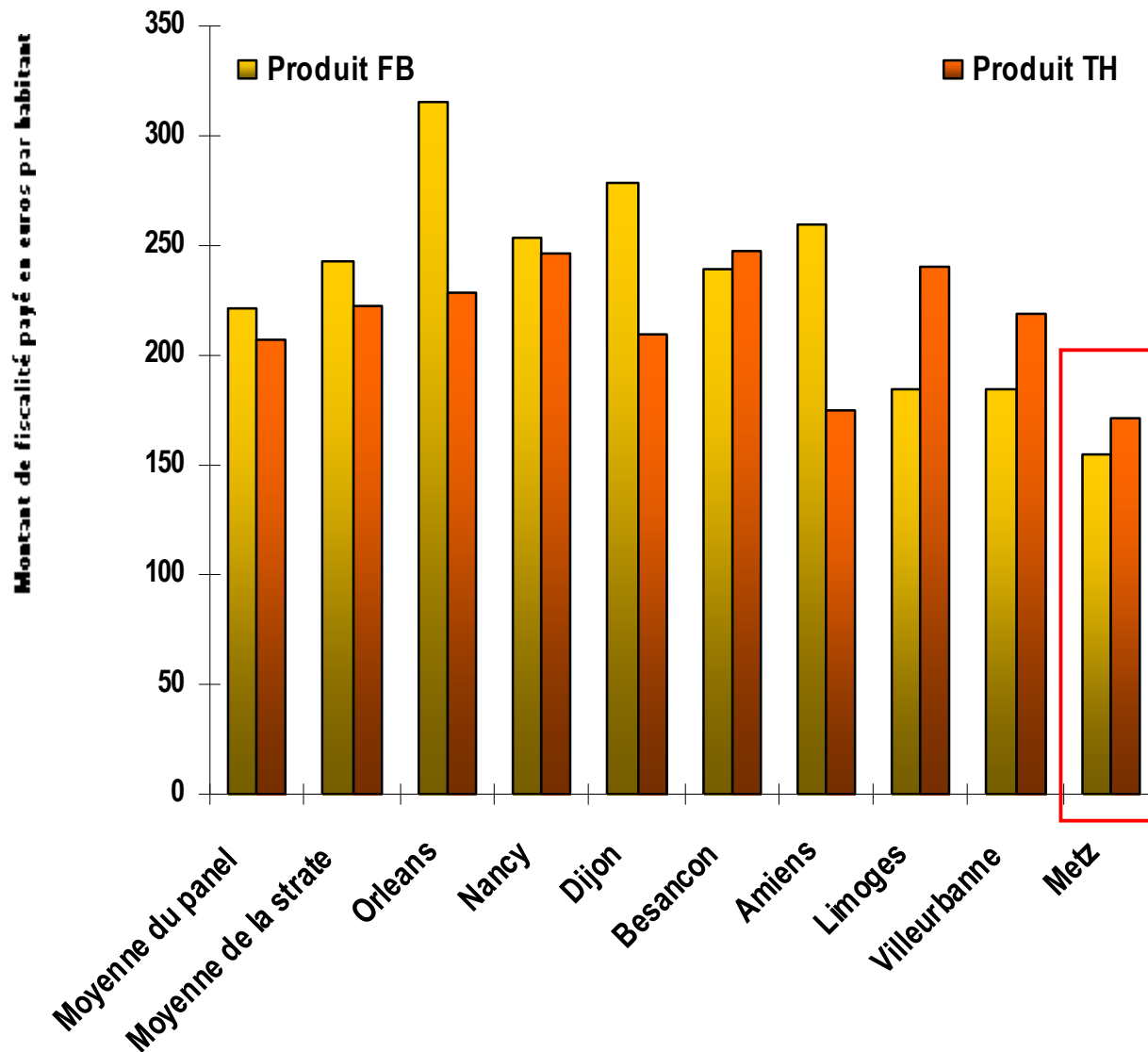
Fiscalité : données Ville

- ▶ L'analyse de fiscalité montre que **les taux de la Ville de Metz sont les plus bas du panel**, tant pour le foncier bâti que pour la taxe d'habitation.
- ▶ Si la commune élevait ses taux au niveau des taux moyens, elle pourrait générer 12 M€ de recettes complémentaires.



2. Un positionnement atypique

Fiscalité : données Ville



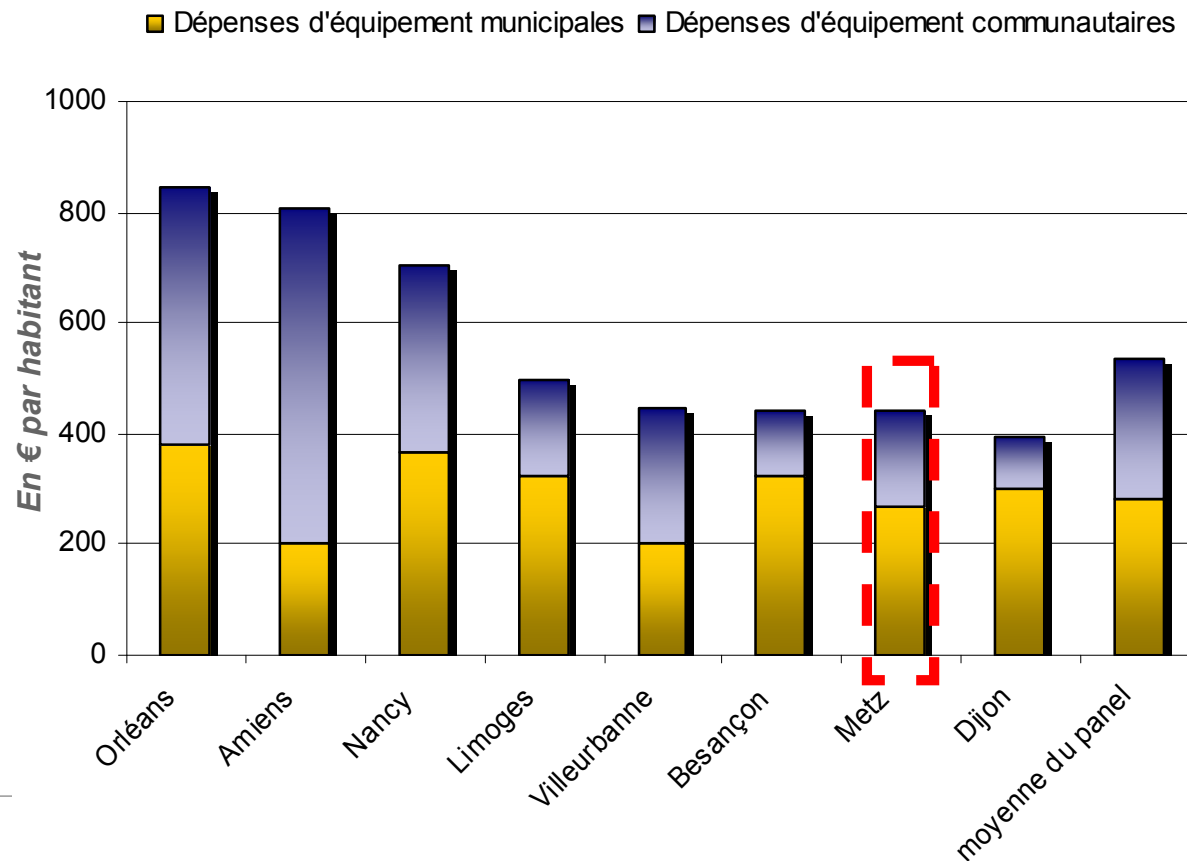
► L'analyse de fiscalité montre que les **produits TH et FB par habitant sont très significativement inférieurs à celui des Villes comparables :**

► Le niveau du foncier bâti est significativement inférieur à celui des autres Villes, il est également inférieur à celui de la TH.

2. Un positionnement atypique

Dépenses d'investissement : données Ville + EPCI

- ▶ Le niveau des dépenses d'équipement lissées sur trois années du territoire de Metz est un des plus faibles du panel :
 - ▶ *Au niveau municipal,*
 - ▶ *Au niveau communautaire.*
- ▶ **Le niveau d'investissement est inférieur de près de 20% à la moyenne du panel.**

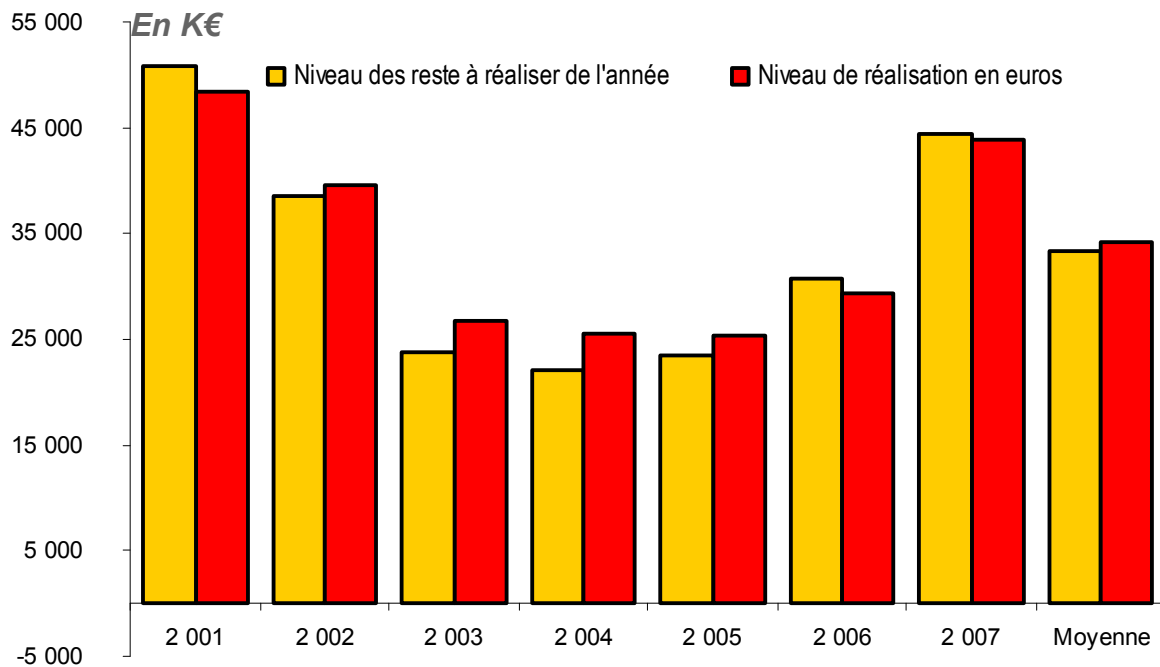


3. Une situation financière en péril à moyen terme

3. Une situation financière en péril à moyen terme

Les restes à réaliser

- ▶ **70 M€ de restes à réaliser potentiels peuvent être inscrits au budget 2009, soit deux années d'investissements.**
 - ▶ **En 2008, 105 M€ de dépenses d'équipement ont été votées au total.**
 - ▶ **Le niveau de réalisation est de l'ordre de 36 M€.**
- ▶ **Ces restes à réaliser sont financés à 75% par de la dette ou de l'autofinancement.**



- ▶ Entre 2001 et 2007 le niveau des restes à réaliser (histogramme de gauche) est pratiquement équivalent à celui des niveaux de réalisation de l'année (histogramme de droite)

3. Une situation financière en péril à moyen terme

Les contraintes liées aux finances de la Ville

- ▶ **En plus de l'effet de ciseau identifié, la Ville doit également faire face à une dégradation de plusieurs de ses ressources propres :**
 - ▶ Selon les données de la direction de l'urbanisme et de la direction des finances, le stock de ventes de patrimoine prévisionnel touche à sa fin, il faut encore escompter 3 M€ de ventes exceptionnelles par an entre 2009 et 2011, au-delà les montants seront nuls ou inférieurs à 1 M€.
 - ▶ Les recettes annuelles de stationnement diminuent de plus de 1,5 M€ entre 2007 et 2009.
 - ▶ La dégradation de la situation financière de la communauté d'agglomération a des conséquences financières pour la Ville :
 - ▶ Financement d'investissements de compétence communautaire comme la médiathèque,
 - ▶ Participation au projet de TCSP.

3. Une situation financière en péril à moyen terme

Les contraintes externes

- ▶ Les relations financières avec l'État évoluent au détriment de la Ville avec une **baisse globale des concours de l'État** et une hausse des charges décentralisées :
 - ▶ Fin du pacte de croissance et de stabilité :
 - ▶ Les dotations d'État évolueront au mieux au rythme de l'inflation INSEE :
 - ▶ Baisse de certaines dotations comme les compensations fiscales,

- ▶ Le niveau de la DGF (cf. 28) devrait être affecté par la réactualisation des bases de population servant au calcul du point d'indice et de la dotation de population de chaque commune avec une **perte potentielle pour la Ville de Metz de 870 K€**.

- ▶ La crise économique et financière aura plusieurs incidences significatives à l'avenir :
 - ▶ Renchérissement du coût du crédit à court terme,
 - ▶ Ralentissement du dynamisme des bases,
 - ▶ **Risque significatif sur les recettes de droits de mutation (une ressource représentant 3,6 M€ en 2008).**

3. Une situation financière en péril à moyen terme

Des contraintes liées aux enjeux de territoire

Le départ des régiments.

- ▶ Le départ des régiments aurait des impacts démographiques significatifs selon les plans actuellement présentés qui tablent sur le départ de :
 - ▶ 1100 personnes environ en 2010,
 - ▶ 1150 personnes en 2011,
 - ▶ 2500 à partir de 2011.
 - ▶ Les conséquences directes et indirectes, notamment sur les ressources de la commune sont difficiles à chiffrer sans l'aide d'une étude spécifique.

- ▶ Selon une étude réalisée par la CCI, les pertes recensées seraient de deux ordres :
 - ▶ une **diminution des produits de la taxe d'habitation à taux constants de :**
 - ▶ **535 K€ en 2010**
 - ▶ **2249 K€ en 2011**
 - ▶ Une **baisse de la DGF liée à la diminution du nombre d'habitants de :**
 - ▶ **326 K€ en 2010**
 - ▶ **1372 K€ en 2011**
 - ▶ Ces estimations correspondent aux impacts pour la seule Ville de Metz mais la CA2M serait également touchée.

3. Une situation financière en péril à moyen terme

Présentation de la conjonction des risques financiers

- ▶ **Les impacts additionnés et maxima de l'ensemble de ces facteurs sur le prochain mandat représentent un risque potentiel de 18 M€ :**
 - ▶ 2 M€ de risque sur les droits de mutation,
 - ▶ 3,5 M€ sur la fiscalité et la DGF du fait du retrait des régiments,
 - ▶ 8 M€ de recettes de l'UEM,
 - ▶ 3 M€ de ventes exceptionnelles de patrimoine,
 - ▶ 1,5 M€ de recettes de stationnement.

- ▶ Ces risques partiellement avérés apparaissent dans un contexte de stagnation des autres recettes et de forte augmentation des dépenses d'investissement. **Or le risque de 18 M€ est supérieur au montant de l'épargne nette prévisible de 2008 hors les 4 M€ de reversement exceptionnel de l'UEM, soit 15 M€.**
 - ▶ **La situation favorable de la commune fin 2008 peut potentiellement se dégrader très rapidement du fait notamment du risque lié à l'UEM.**

4. Proposition de scenarii prospectifs

4. Scénario de prospective

- La prospective mesure les évolutions prévisibles « au fil de l'eau » des principaux agrégats financiers de la Ville.
- L'objectif de ce scénario est de mesurer l'évolution des principaux équilibres (3 épargnes, encours de dette et capacité de désendettement) si les tendances observées les années précédentes se poursuivaient en tenant compte des contraintes identifiées.
- Les hypothèses de dépense d'investissement et de fonctionnement sont basées sur celles constatées lors du précédent mandat (33 M€ par année d'investissement) sans hausse de la fiscalité, en utilisant 20M€ du capital des parts vendues de l'UEM.

4. Proposition de scenarii prospectifs

Scénario : maintien des ratios

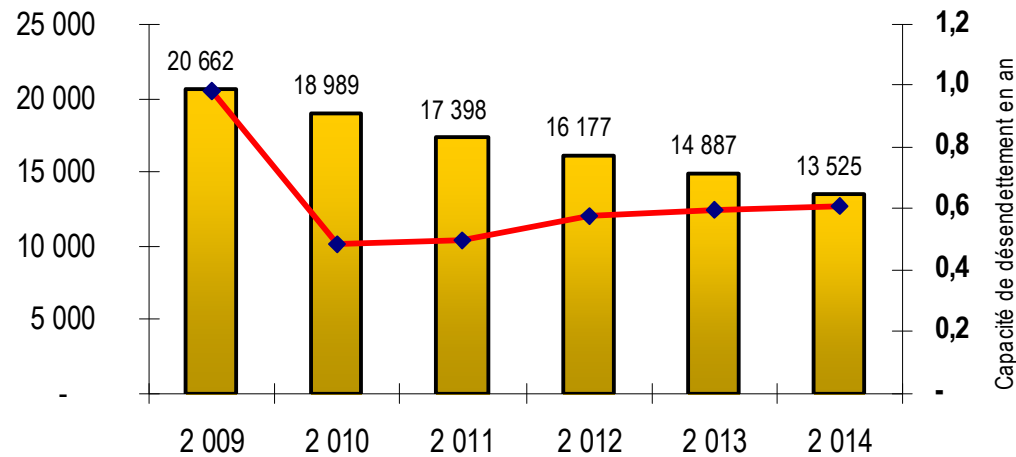
- ▶ L'objectif de ce scénario est de mesurer l'évolution des principaux équilibres (épargne brute, encours de dette et capacité de désendettement) si les tendances observées les années précédentes se poursuivaient en tenant compte des contraintes identifiées.
- ▶ Les hypothèses de dépense d'investissement sont basées sur 33 M€ par an ce qui correspond à la dépense moyenne sur le précédent mandat
- ▶ Le levier fiscal est utilisé en 2009 de manière à obtenir des ratios de gestion fin 2014 équivalents à ceux de 2009 :
 - ▶ **Pour maintenir les ratios, la hausse de la fiscalité doit être de 50%.**

Scénario	Utilisation des réserves financières	Fiscalité	RH	Dépenses	Investissements	Description du scénario
Simulation : «maintien des ratios »	Utilisation des réserves	Permettant un maintien des ratios de gestion au niveau de fin 2008	Postes créés ou induits + 5 par an	2,5 %	33 M€	Prolongation des tendances identifiées en tenant compte des contraintes actuelles.

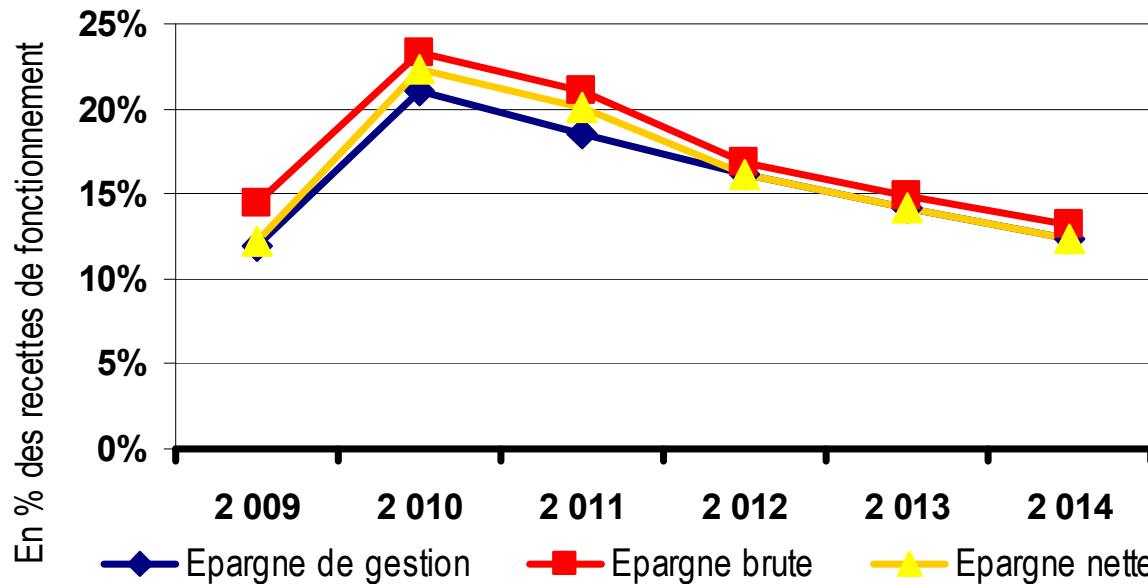
4. Proposition de scenarii prospectifs

Scénario : maintien des ratios

Encours de dette en K€ et capacité de désendettement en années



► Le scénario permet de maintenir les ratios financiers sans les dégrader au prix d'une augmentation des taux fiscaux ménages de 50%.



► Dans cette hypothèse l'autofinancement des investissements est total sur toute la période.

4. Proposition de scenarii prospectifs

Scénario sans hausse des taux de fiscalité

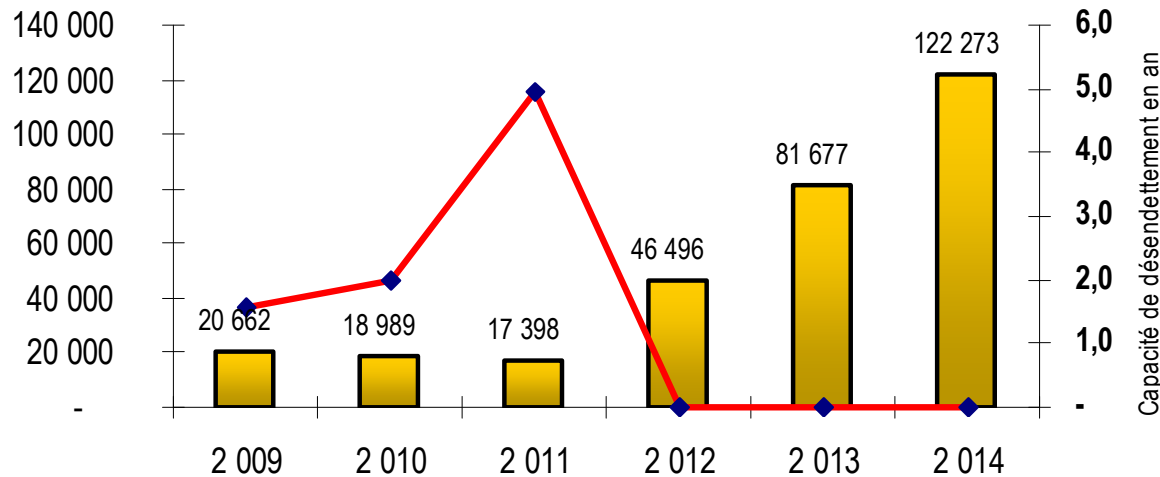
- ▶ L'objectif de ce scénario est de mesurer l'évolution des principaux équilibres (épargne brute, encours de dette et capacité de désendettement) d'après les éléments provisoires non arbitrés du BP 2009 avec un niveau d'investissement de 40M€.
- ▶ L'évolution des dépenses de fonctionnement est celle correspondant aux remontées des services avant arbitrages pour le BP 2009 avec une hausse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 9M€.
 - ▶ Dans ce scénario la Ville reprend dès 2010 un rythme d'évolution des dépenses de l'ordre de 3,5%.
- ▶ Les hypothèses de dépense d'investissement sont basées sur 40 M€ par année d'investissement, sans hausse de la fiscalité, en utilisant la totalité du capital des parts vendues de l'UEM.

Scénario	Utilisation des réserves financières	Fiscalité	RH	Dépenses	Investissements	Description du scénario
Scénario « au fil de l'eau »	Utilisation des réserves	Pas de hausse	Postes créés ou induits + 5 par an	9 M€ de hausse en 2009, 3,5% par la suite	40 M€	Modélisation de l'évolution prévisible dans les conditions actuelles de préparation budgétaire du BP 2009 avec le financement de 40M€ d'investissement

4. Proposition de scenarii prospectifs

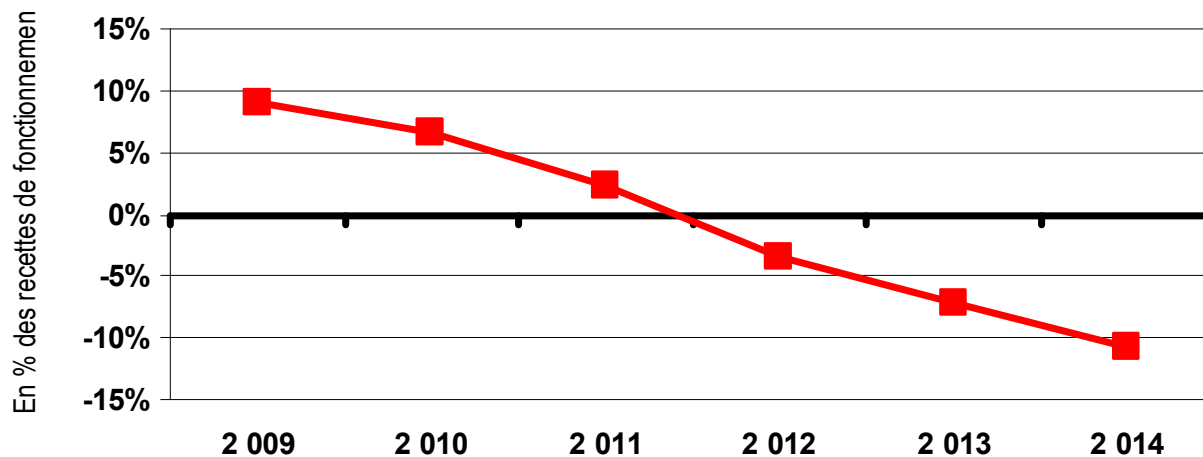
Scénario sans hausse des taux de fiscalité

Encours de dette en K€ et capacité de désendettement en années



- ▶ L'hypothèse d'évolution au fil de l'eau n'est pas viable pour la Ville.
- ▶ En 2012 la Ville a dépassé les ratios d'alerte et serait probablement placée sous tutelle.

Evolution de l'épargne brute



5. Conclusion de l'analyse financière

5. Conclusions de l'analyse financière

- ▶ **La situation financière de la commune en 2001 est saine, elle le demeure à la fin de 2008.** La diminution de l'encours de dette et des intérêts d'emprunt ont redonné des marges de manœuvre à la Ville.

- ▶ Néanmoins, cette bonne situation financière est menacée à court terme :
 - ▶ De l'effet ciseau observé entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Ce phénomène s'est accéléré en 2007.
 - ▶ Des recettes exceptionnelles (notamment des cessions de patrimoine) et la diminution de l'annuité de la dette ont permis de compenser ces effets.
 - ▶ Mais l'encours de dette est aujourd'hui nul et le patrimoine à céder se raréfie.
 - ▶ Les dividendes de l'UEM sont un des facteurs expliquant le faible niveau de la fiscalité ménages. Ils sont menacés à moyen terme.
 - ▶ Des dépenses d'investissement peu élevées et des prévisions significativement supérieures pour les années à venir.

- ▶ **La situation financière de la commune en 2007 est favorable par rapport à celle de la plupart des villes comparées.** Ce en dépit de ressources fiscales inférieures à celles des autres communes : le territoire de Metz est celui qui au niveau Ville + communauté a les ressources les plus faibles et les dépenses les moins importantes. Ce qui s'explique par la faiblesse des ressources fiscales ménages.

5. Conclusions de l'analyse financière

- ▶ Parallèlement, la Ville est soumise à des contraintes fortes :
 - ▶ Des recettes atones (dotations d'Etat, droits de mutation, versements de la CA2M, etc.)
 - ▶ des enjeux financiers spécifiques (les recettes exceptionnelles, la diminution de certaines recettes, les risques sur la ressources UEM, etc.)
 - ▶ La faiblesse des ressources et donc des investissements, la dette étant aujourd'hui quasi nulle, le ré endettement aurait des conséquences financières plus importantes que pour une autre commune, puisque l'annuité est faible.
 - ▶ Les enjeux liés au territoire qui auront des conséquences financières majeures pour la Ville (restructuration militaire : pertes fiscales et de dotation, diminution de la population et baisse des dotations),
 - ▶ la faiblesse de la fiscalité ménage s'explique en partie par le nombre de foyers disposant de revenus faibles (72% perçoivent les APL contre 55% dans les Villes de plus de 10000 habitants),
- ▶ **Considérant la conjonction des mutations et l'effet de ciseau entre dépenses et recettes la prolongation des tendances financières actuelles mène la Ville dans une impasse en 2013. La Ville est donc dans la nécessité de faire évoluer sa gestion financière.**

Annexe. Rappel des principales notions de finances locales utilisées

Préambule sur les principes de la comptabilité publique

- ▶ La comptabilité des collectivités locales est organisée autour des sections de fonctionnement et d'investissement, reliées par l'autofinancement.

- ▶ La section de fonctionnement comprend :
 - ▶ en recettes :
 - ▶ La fiscalité,
 - ▶ Les dotations d'Etat,
 - ▶ Les recettes de tarification de services aux habitants.
 - ▶ en dépenses :
 - ▶ Les frais de personnel,
 - ▶ toutes les autres dépenses récurrentes.

- ▶ L'excédent de la section de fonctionnement doit permettre a minima de rembourser les intérêts et le capital de la dette :
 - ▶ Les collectivités ne peuvent emprunter pour rembourser le capital de leur dette, c'est la règle d'or des finances locales.

Préambule sur les principes de la comptabilité publique

- ▶ La section d'investissement retrace les dépenses et recettes liées aux acquisitions et subventions d'investissement.
 - ▶ Les ressources proviennent de :
 - ▶ l'autofinancement, l'excédent de la section de fonctionnement - une fois acquittée l'annuité de la dette - permet de financer des investissements,
 - ▶ les recettes propres d'investissements (composées essentiellement de dotations de l'Etat ou des autres collectivités),
 - ▶ et l'emprunt, mobilisée en fonction des besoins de financement.

- ▶ La règle d'or des finances locales :
 - ▶ ***On ne peut pas emprunter pour rembourser de la dette :***
 - ▶ Interprétation orthodoxe : l'excédent de la section de fonctionnement doit permettre de rembourser le capital de la dette
 - ▶ Interprétation libre : le niveau des ressources propres en investissement doit couvrir le montant des remboursements d'emprunt.

1. Rappel des principales notions de finances locales utilisées

► Pour mémoire :

- **Épargne de gestion** : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante.
- **Épargne brute** : épargne déduite des frais financiers de l'exercice. Elle permet de mesurer la capacité de la section de fonctionnement à dégager de l'excédent et donc à financer la section d'investissement.
- **Épargne nette** : épargne brute après déduction des remboursements de la dette. Elle mesure l'épargne disponible après déduction des remboursements du capital de la dette.
- **Capacité de désendettement** : elle correspond au nombre d'années nécessaires d'une épargne brute utilisée au seul apurement de la dette.
- **Règle d'or des finances locales** : une commune ne peut s'endetter pour rembourser de la dette.